



# ENJEUX

## Ile-de-France

L'économie francilienne en bref



Un centre d'observation de

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE  
PROSPECTIVE

n°242 - mai 2023

## Le taux d'emploi des seniors en Ile-de-France reste inférieur à celui d'autres grandes régions européennes

Depuis les années 2000, les politiques pour limiter les déséquilibres liés au vieillissement de la population active se multiplient en France et ailleurs en Europe. L'augmentation du taux d'emploi des seniors est l'un des objectifs de ces politiques ; elle a notamment été au cœur des débats autour de la récente réforme des retraites en France. Comment a évolué le taux d'emploi des seniors en Ile-de-France depuis l'an 2000 ? A-t-il augmenté plus rapidement que celui des autres régions hexagonales ? Comment se positionne la région-capitale française parmi les grandes régions allemandes, espagnoles, italiennes et néerlandaises ?

La stratégie de coordination des politiques économiques Europe 2020 (cf. « Définitions ») définie au sein de l'Union européenne (UE) pour la période 2010-2020 comportait parmi ses cinq grands objectifs l'ambition d'augmenter le taux d'emploi (celui-ci devait passer de 69 % de la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %) ; Europe 2020 ambitionnait de faire reposer cette amélioration du taux d'emploi dans l'UE notamment sur une plus grande participation des seniors (cf. « Définitions ») au marché de l'emploi.

La présente étude se concentre sur le taux d'emploi (cf. « Définitions ») de cette tranche de la population âgée de 55 à 64 ans dans les régions françaises et dans les principales régions européennes ; au plan continental, l'Ile-de-France est ainsi comparée avec six autres régions : la Bavière (le Land de Munich, Nuremberg, etc.) et le Land de Berlin en Allemagne, la Catalogne (la communauté autonome de Barcelone) et la communauté de Madrid en Espagne, la Lombardie (la région de Milan) en Italie et la Hollande-Septentrionale (la province d'Amsterdam) aux Pays-Bas (cf. « Note méthodologique »).

**65,2 %**



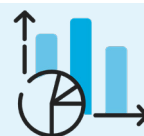
En Ile-de-France, le taux d'emploi des seniors s'est élevé à 65,2 % en 2021

**+ 26,6 POINTS**



En Ile-de-France, le taux d'emploi des seniors a crû de 26,6 points entre 2000 et 2021

**6,4 POINTS**



En 2021, le taux d'emploi des seniors franciliens était supérieur d'au moins 6,4 points à celui de toutes les autres régions françaises



**9,7 POINTS**

En 2021, le taux d'emploi des seniors franciliens était inférieur de 9,7 points à celui de la Bavière

**8,7 POINTS**

En 2021, le taux d'emploi des seniors franciliens était supérieur de 8,7 points à celui de la Lombardie



L'emploi des seniors est en effet un facteur essentiel au dynamisme économique : il a une portée sur l'emploi en général et sur le développement des entreprises. Le maintien des seniors en activité permet également de réduire le déséquilibre entre les personnes à la retraite et la population en âge de travailler dans certaines zones géographiques mais également de limiter les difficultés de recrutement

et les pénuries de compétences dans certains secteurs. Par ailleurs, le vieillissement de la population exerce une pression grandissante sur les systèmes de protection sociale en France et en Europe.

## DE NOMBREUSES RÉFORMES VISANT L'ALLONGEMENT DE LA VIE ACTIVE EN EUROPE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

Depuis le début du millénaire, des réformes concernant tant les politiques de retraite que celles de l'emploi ont été engagées dans de nombreux pays européens (cf. Encart 1). Globalement, deux stratégies ont prévalu, les deux étant parfois cumulées. La première stratégie a essentiellement consisté à réduire les prestations des régimes de retraite ; ce processus a le plus généralement été opéré via des relèvements de l'âge de départ à la retraite, des allongements de la durée de cotisation, des modifications du calcul de la retraite (par exemple, le calcul sur les salaires de l'ensemble de la vie active et non sur les meilleures ou les dernières années d'activité) ou des révisions des dispositifs de cessation anticipée d'activité (préretraite). La seconde stratégie (dite « nordique » puisqu'elle avait été choisie notamment par la Suède et le Danemark) a reposé sur la promotion du « vieillissement actif » et donc sur l'incitation des seniors à travailler

plus longtemps (primes au départ différé, réductions des cotisations liées à l'embauche de seniors, facilitation de la recherche d'emploi des chômeurs âgés, amélioration des conditions de travail, formation des seniors, etc.).

L'emploi des seniors a notamment été au cœur des débats autour de la récente réforme des retraites en France. Si le Conseil constitutionnel a considéré mi-avril que « l'index seniors » (indicateur relatif à l'emploi des salariés âgés publié par les entreprises de plus de 300 salariés) et « le CDI seniors » (un contrat spécifique aux plus de 60 ans et exonéré de cotisations familiales pour l'employeur) n'avaient pas leur place dans un projet de loi de financement de la Sécurité sociale, ils pourraient être intégrés à la future loi sur le travail.

### Encart : l'âge légal de départ à la retraite en Europe

Pour limiter les conséquences du vieillissement de la population active (déficits des régimes de retraite, déséquilibres des pyramides des âges liés, notamment, au baby-boom d'après-guerre, etc.), des réformes ont été engagées ces dernières années dans la plupart des pays de l'Union européenne. Un des leviers à la disposition des Etats est le recul de l'âge légal de départ à la retraite. Même s'il diffère souvent de l'âge effectif de départ à la retraite (du fait des durées de cotisation associées, des régimes spéciaux, d'applications de décotes/surcotes, etc.), dans les pays des grandes régions évoquées dans cette étude, l'âge légal de départ à la retraite :

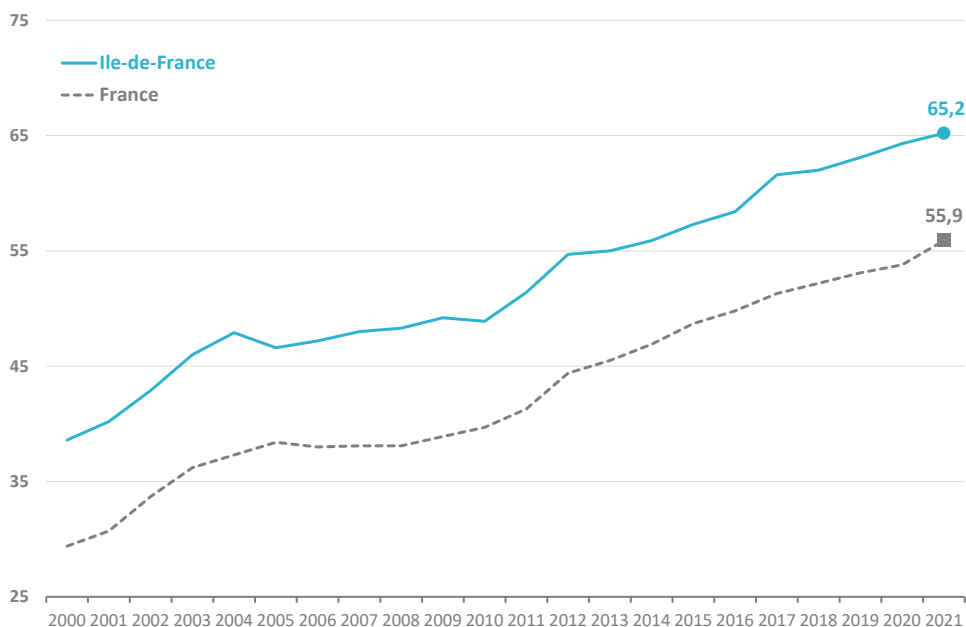
- est actuellement fixé à 65 ans en Allemagne mais, d'ici à 2029, il sera progressivement repoussé à 67 ans pour les personnes nées entre 1947 et 1964 ;
- est de 66 ans et 4 mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier en Espagne ; il augmentera encore pour atteindre 67 ans en 2027 ;
- est à l'heure actuelle de 62 ans en France mais sera, à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, progressivement relevé, à raison de trois mois par génération (l'âge d'ouverture à la retraite sera ainsi porté à 63 ans et 3 mois en 2027 et à 64 ans en 2030) ;
- est fixé à 67 ans en Italie mais il est prévu qu'il sera progressivement relevé en fonction de l'espérance de vie pour atteindre 69 ans et 9 mois d'ici à 2050 ;
- est actuellement de 66 ans et 10 mois aux Pays-Bas et passera à 67 ans en 2024 ; là aussi, il est indexé sur l'espérance de vie et sera, à partir de 2026, relevé uniquement si l'espérance de vie continue à augmenter (de 8 mois pour chaque année d'allongement de l'espérance de vie).

## LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS FRANCILIENS EST SUPÉRIEUR DE PLUS 9,0 POINTS À CELUI OBSERVÉ AU NIVEAU NATIONAL

GRAPHIQUE 1 :

Taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans entre 2000 et 2021, en %

LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS A AUGMENTÉ DE 26,6 POINTS DEPUIS 2000 EN ILE-DE-FRANCE



Source : Eurostat

Le taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans est historiquement supérieur en Ile-de-France à celui observé au niveau national (cf. Graphique 1). En 2000, le taux francilien était de 38,6 % tandis que le taux moyen en France était inférieur à 30,0 % (29,4 %).

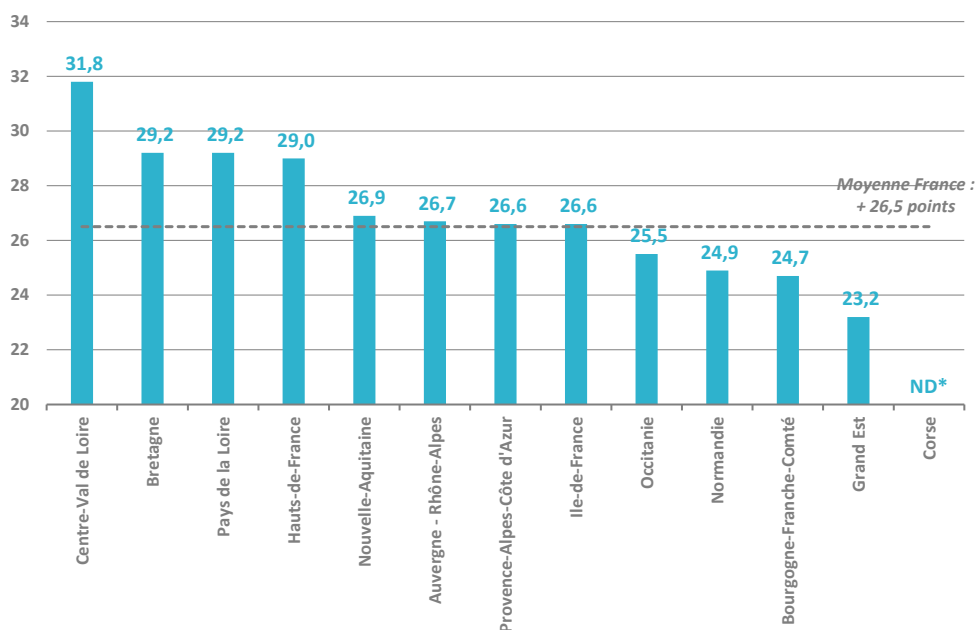
Entre 2000 et 2021, le taux d'emploi des seniors franciliens a progressivement augmenté. Toutefois, pénalisé par les ralentissements économiques liés à l'éclatement de la bulle internet puis à la crise financière mondiale, il a marqué une pause entre 2004 et 2010 ; il n'a ainsi gagné que 1,0 point au cours de cette période en passant de 47,9 % à 48,9 % alors qu'il avait crû de plus de 9,0 points entre 2000 et 2004. Après 2010, malgré la crise de la dette dans la zone euro puis la crise sanitaire, le taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans a continué à progresser en Ile-de-France : il a atteint 65,2 % en 2021, soit 16,3 points de plus qu'en 2010 et 26,6 points de plus qu'en 2000.

Il convient de souligner que l'écart entre les taux francilien et français a peu évolué entre 2000 et 2021. En effet, le taux d'emploi des seniors a crû dans une proportion équivalente au cours de la période en France (de 29,4 % à 55,9 %, soit une hausse de 26,5 points) ; l'écart est ainsi passé de 9,2 à 9,3 points.

Par ailleurs, si l'écart s'est considérablement réduit depuis 2000 (le déficit était alors de 33,2 points), le taux d'emploi des seniors franciliens n'en est pas moins resté inférieur de 11,2 points à celui de la population de 20 à 64 ans (76,4 %) en 2021.

## LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS EN ILE-DE-FRANCE TRÈS SUPÉRIEUR À CELUI DE TOUTES LES AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES

**GRAPHIQUE 2 :**  
 évolution du taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans  
 dans les régions françaises entre 2000 et 2021, en points  
**DEPUIS 2000, L'AMPLEUR DE LA HAUSSE DU TAUX D'EMPLOI DES SENIORS  
 A ÉTÉ ÉQUIVALENTE EN ILE-DE-FRANCE ET AU PLAN NATIONAL**



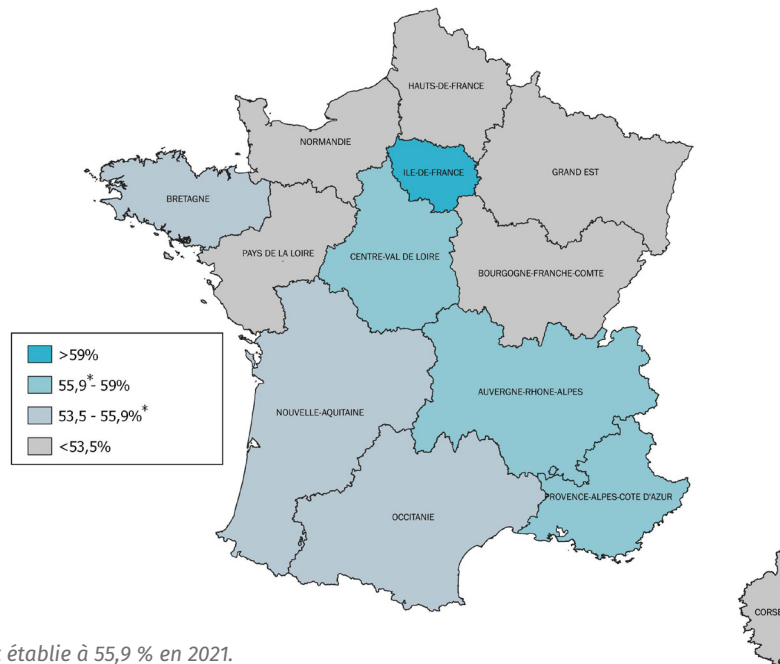
\* non disponible

Source : Eurostat

Si le taux d'emploi des seniors est historiquement supérieur en Ile-de-France à celui observé au niveau national, il est surtout nettement supérieur à celui de toutes les autres régions françaises. Ainsi, en l'an 2000, le taux d'emploi de la deuxième région française – Auvergne – Rhône-Alpes – n'était que de 31,6 % (27,9 % en Auvergne et 32,6 % en Rhône-Alpes), soit 7,0 points de moins que dans la région-capitale ; l'écart était encore plus conséquent avec les Hauts-de-France (22,0 %, dont 26,2 % en Picardie et seulement 20,0 % dans le Nord-Pas-de-Calais), les Pays de la Loire (23,5 %) ou encore la Bretagne (24,9 %), régions qui affichaient les taux d'emploi des seniors les plus faibles en France.

Par la suite, le taux d'emploi de la population des 55-64 ans a augmenté dans toutes les régions françaises entre 2000 et 2021 (cf. Graphique 2). La hausse de 26,6 points observée sur la période en Ile-de-France a été inférieure à celles observées dans les régions où le taux était le plus faible en 2000 (+ 29,0 points dans les Hauts-de-France et + 29,2 points à la fois dans les Pays de la Loire et en Bretagne) ainsi que dans la région Centre-Val de Loire (+ 31,8 points).

**CARTE 1 :**  
 Taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans dans les régions françaises en 2021, en %  
**LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS EN ILE-DE-FRANCE SUPÉRIEUR D'AU MOINS 6,4 POINTS  
 À CELUI DES AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES**



\* : la moyenne en France s'est établie à 55,9 % en 2021.

Source : Eurostat  
 Fond de plan : IGN RGE 2023  
 Réalisation cartographique : CCI Paris Ile-de-France/DGASIRe/Pôle OED/Département de Géographie Economique

Pour autant, en 2021, l'Ile-de-France continuait à afficher le taux d'emploi des seniors le plus élevé parmi les régions françaises (cf. Carte 1) ; même si l'écart s'est légèrement réduit, le taux francilien restait supérieur d'au moins 6,4 points à celui de toutes les autres régions françaises. Forte de sa nette progression depuis l'an 2000 (il y a plus que doublé pour passer de 27,0 % en 2000 à 58,8 % en 2021), c'est la région Centre-Val de Loire qui enregistrait en 2021 le taux d'emploi des seniors le plus conséquent en France derrière l'Ile-de-France, devançant Auvergne – Rhône-Alpes (58,5 % en 2021) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (56,5 %).

Plusieurs facteurs expliquent ce taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans plus élevé en Ile-de-France que dans les régions de province. Le profil des Franciliens constitue une première raison ; en effet, ils sont en moyenne plus diplômés et sont entrés plus tardivement dans la vie active. Par ailleurs, la proportion de cadres est plus élevée en Ile-de-France ; or, ces emplois de cadres sont associés à des

départs en retraite généralement plus tardifs (63,1 ans pour les cadres et 61,8 ans pour les ouvriers et employés qualifiés en moyenne, en France, sur la période 2018-2020 selon l'Institut des politiques publiques). Les migrations résidentielles des retraités franciliens vers la province contribuent aussi, mathématiquement, à augmenter le taux d'emploi de la population des seniors en Ile-de-France.

## EN HAUSSE DEPUIS 2000, LES TAUX D'EMPLOI DES SENIORS RESTENT HÉTÉROGÈNES D'UNE GRANDE RÉGION EUROPÉENNE À L'AUTRE

Si, au début des années 2000, le potentiel d'amélioration du taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans était conséquent en Ile-de-France, il l'était également dans les autres grandes régions européennes (cf. Graphique 3). En effet, en l'an 2000, le taux d'emploi des seniors dépassait les 40,0 % uniquement en Catalogne (41,4 %), en Bavière (40,6 %) et dans la région de Madrid (40,2 %) ; il était même cantonné à seulement 21,9 % en Lombardie.

Dix ans plus tard, la hausse de ce taux était déjà sensible dans les grandes régions européennes de cette étude : le taux d'emploi des seniors dépassait les 50,0 % dans la communauté de Madrid (51,3 %), à Berlin (54,3 %) et en Hollande-Septentrionale (54,7 %) et s'approchait même des 60,0 % en Bavière (59,2 %) ; l'Ile-de-France ne faisait quant à elle que s'approcher de ce seuil (48,9 %).

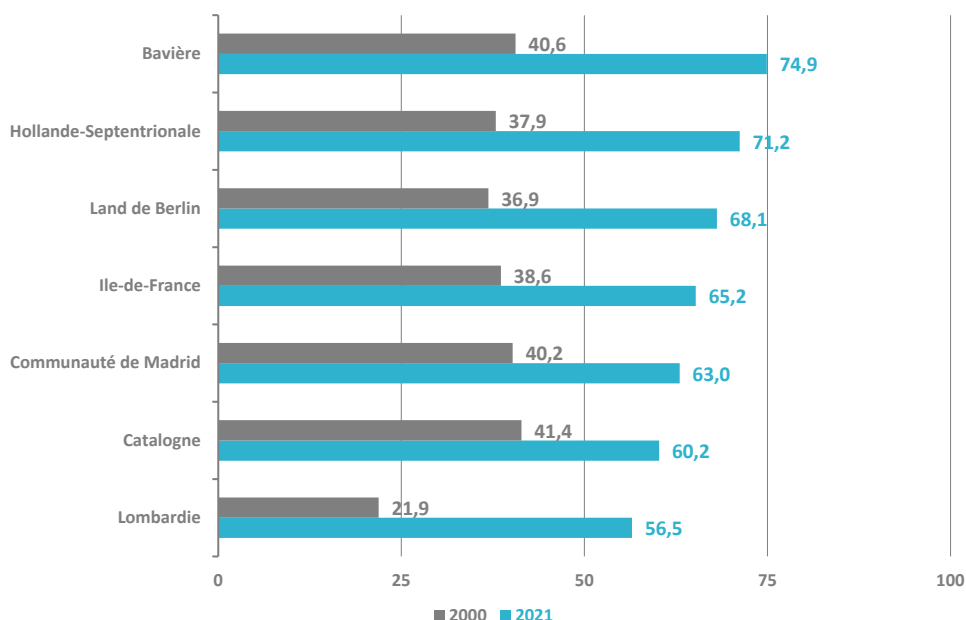
Plus globalement, sur la période 2000-2021, les augmentations du taux d'emploi des seniors ont été importantes dans les grandes régions européennes. Comprises entre

+ 18,8 points en Catalogne et + 34,6 points en Lombardie, elles n'en ont toutefois pas moins été hétérogènes. Si l'ampleur de la hausse observée dans la région italienne est liée à l'extrême faiblesse du taux en 2000, il est à noter que les 26,6 points d'augmentation du taux d'emploi des seniors franciliens se sont aussi avérés inférieurs aux + 31,2 points enregistrés dans le Land de Berlin, aux + 33,3 points observés dans la région d'Amsterdam et aux + 34,3 points affichés en Bavière, régions dont les taux avoisinaient le taux francilien en 2000.

Grâce à ces hausses depuis 2000, hormis en Lombardie (56,5 %), le taux d'emploi des seniors dépassait les 60,0 % dans les grandes régions européennes en 2021. Néanmoins, le taux de 65,2 % enregistré en Ile-de-France se trouvait seulement en position médiane parmi ceux des grandes régions européennes, en étant en retrait comparativement à ceux observés dans le Land de Berlin (68,1 %), dans la région d'Amsterdam (71,2 %) et en Bavière (74,9 %).

### GRAPHIQUE 3 :

Taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans dans les grandes régions européennes, en %  
**LE TAUX D'EMPLOI DES SENIORS EN ILE-DE-FRANCE INFÉRIEUR À CELUI DES RÉGIONS ALLEMANDES ET NÉERLANDAISE**



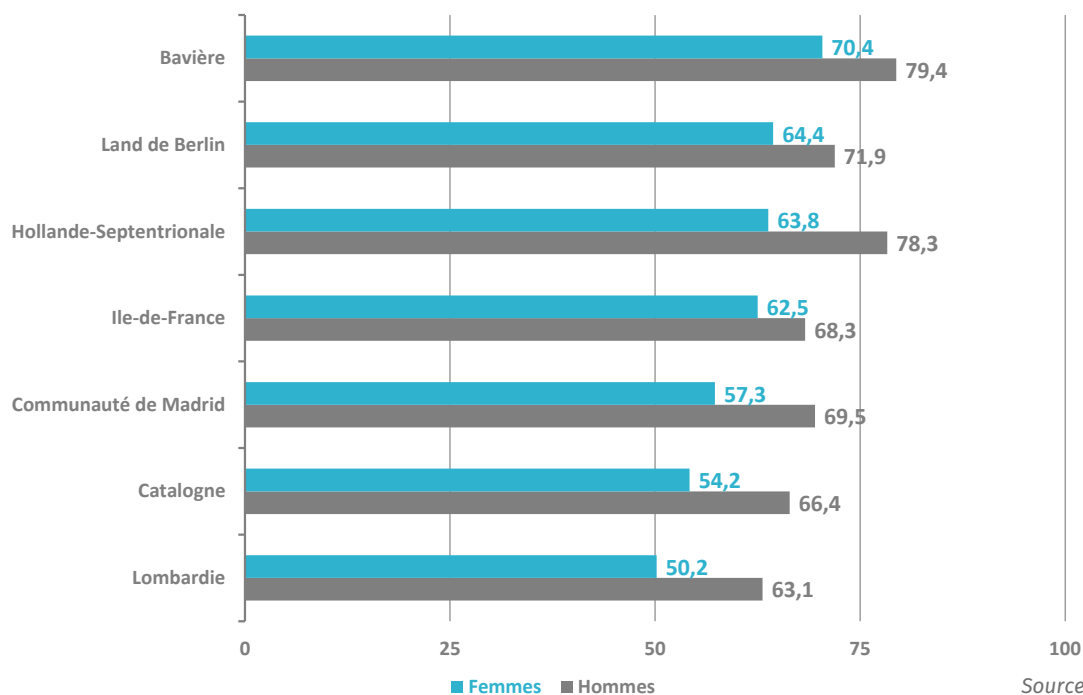
Source : Eurostat

## L'ÉCART ENTRE LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES ÂGÉS DE 55 À 64 ANS EST MOINS ÉLEVÉ EN ILE-DE-FRANCE QUE DANS LES AUTRES GRANDES RÉGIONS EUROPÉENNES

### GRAPHIQUE 4 :

Taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 55 à 64 ans dans les grandes régions européennes en 2021, en %

#### LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES DE 55 À 64 ANS SYSTÉMATIQUEMENT EN RETRAIT DE CELUI DES HOMMES DANS LES GRANDES RÉGIONS EUROPÉENNES



Si, en 2000, le taux d'emploi de la population de 55 à 64 ans était en moyenne de 38,6 % en Ile-de-France, le taux d'emploi des hommes de cette tranche d'âge dépassait les 40,0 % (42,1 %) alors que celui des femmes était cantonné à 35,2 %. Cet écart de 6,9 points était toutefois très largement le moins conséquent des grandes régions européennes ; en effet, le taux d'emploi des femmes de 55 à 64 ans était inférieur à celui de leurs homologues masculins de plus de 10,0 points dans les Länder allemands (- 10,2 points à Berlin et - 17,8 points en Bavière), de plus de 20,0 points en Lombardie (- 20,1 points) et en Hollande-Septentrionale (- 24,7 points) et même de 35,1 points en Catalogne et 44,7 points dans la région de Madrid (le taux d'emploi des femmes de 55 à 64 ans n'y était que de 19,0 % en l'an 2000).

Les écarts entre les taux d'emploi des hommes et des femmes de 55 à 64 ans se sont ensuite nettement réduits dans les grandes régions européennes de cette étude.

Ainsi, en 2021, si l'Ile-de-France conservait l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes de âgés de 55 à 64 ans le moins élevé parmi les autres grandes régions européennes (cf. Graphique 4), la différence la plus conséquente avait été ramenée à 14,5 points (dans la région d'Amsterdam) et le déficit était passé sous les 10,0 points dans les Länder allemands (9,0 points en Bavière et 7,5 points à Berlin).

Pour autant, même si la région-capitale française affiche le plus faible écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes de 55 à 64 ans, le taux d'emploi de ces dernières y est inférieur à ceux observés dans les grandes régions au nord de l'Europe. En effet, le taux de 62,5 % enregistré en Ile-de-France en 2021 était inférieur à ceux de la Hollande-Septentrionale (63,8 %), du Land de Berlin (64,4 %) et, plus encore, de la Bavière (70,4 %)

Mickaël LE PRIOL  
mlepriol@cci-paris-idf.fr  
(rédaction achevée le 24 avril 2023)

Remerciements : le Crocis adresse ses plus vifs remerciements à Stéphane DAQUIN du département de géographie économique de la CCI Paris Ile-de-France pour la réalisation de la carte figurant dans cette étude.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'objectif de cette étude est de présenter les caractéristiques du marché du travail pour les seniors en Ile-de-France et de le comparer à celui d'autres « grandes » régions européennes. Comme dans le n°240 d'Enjeux Ile-de-France paru en janvier 2023, ces dernières ont été choisies parmi des territoires administratifs de tailles économique (PIB) et démographique (population) suffisamment conséquentes. Les comparaisons portent ainsi sur :

- Munich et la **Bavière** ;
- le Land de **Berlin** ;
- Barcelone et la **Catalogne** ;
- Amsterdam et la **Hollande-Septentrionale** ;
- Paris et l'**Ile-de-France** ;
- Milan et la **Lombardie** ;
- la communauté de **Madrid**.

## DÉFINITIONS

**Europe 2020** : Europe 2020 est une stratégie de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne définie pour la période 2010-2020. Adoptée le 17 juin 2010 par les États membres, la stratégie Europe 2020 avait pour ambition d'améliorer les indicateurs de développement durable en matière de croissance, d'emploi et de protection de l'environnement tout en augmentant la compétitivité de l'Europe au niveau mondial. Elle reposait sur cinq grands objectifs, dont l'un relatif au taux d'emploi : celui-ci devait passer de 69 % de la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %, l'augmentation devant notamment s'appuyer sur une plus grande participation des seniors au marché de l'emploi.

**Seniors** : sur le marché de l'emploi, personnes âgées de 55 à 64 ans.

**Taux d'emploi** : rapport entre le nombre de personnes en emploi (actifs occupés) et le nombre total de personnes ; les personnes occupées sont celles qui, au cours d'une semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre une rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les seniors et l'emploi », Hippolyte d'Albis, mai 2022
- « Comment résoudre le paradoxe des emplois non pourvus ? », CCI France, juillet 2022
- « Un marché de l'emploi francilien dans une position médiane entre grandes régions du nord et du sud de l'Europe », Crocis, Enjeux Ile-de-France n°240, janvier 2023
- « En Ile-de-France, les sexagénaires sont nettement plus souvent en emploi que leurs homologues de province », Insee, Insee Flash Ile-de-France n°78, mars 2023
- Eurostat : <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/>
- « Les âges de départ à la retraite depuis 2010 : quels enseignements pour la réforme à venir ? », Institut des Politiques Publiques, Notes IPP n°84, décembre 2022

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI  
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE  
Rédacteur en chef : Julien TUILLIER  
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX  
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source  
Copyright photo : © stsvirkun- adobestock  
Dépot légal : mai 2023  
Copyright photos : ISSN : 1266-3255

### CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08  
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62

**e-mail : [crocis@cci-paris-idf.fr](mailto:crocis@cci-paris-idf.fr)**

**Retrouvez toutes nos publications sur [www.crocis.cci-paris-idf.fr](http://www.crocis.cci-paris-idf.fr)**

**Suivez nous sur Twitter @CROCIS\_CCI\_IDF**

Responsable : Julien TUILLIER

Industrie - Démographie d'entreprises - Enquêtes : Yves BURFIN  
Conjoncture - Benchmark européen - Tourisme : Mickaël LE PRIOL  
Services - Commerce - Développement durable : Bénédicte GUALBERT  
Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX  
PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX  
Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT